

# DÔM CAPI

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

DÔM FINANCE



## Sommaire

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>4</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>9</b>
<b>Rapport du commissaire aux comptes</b>	<b>14</b>
<b><u>COMPTES ANNUELS</u></b>	
<b>Bilan</b>	<b>19</b>
Actif	19
Passif	20
<b>Compte de résultat</b>	<b>21</b>
<b><u>ANNEXE</u></b>	
<b>Stratégie et profil de gestion</b>	<b>24</b>
<b>Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>25</b>
<b>Règles &amp; méthodes comptables</b>	<b>26</b>
<b>Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice</b>	<b>29</b>
<b>Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice</b>	<b>30</b>
<b>Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions</b>	<b>31</b>
<b>Expositions directes et indirectes sur les différents marchés</b>	<b>32</b>
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	32
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	33
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	34
Exposition directe sur le marché des devises	35
Exposition directe aux marchés de crédit	36
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	37
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	38
<b>Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat</b>	<b>39</b>
Créances et dettes - ventilation par nature	39
Frais de gestion, autres frais et charges	40
Engagements reçus et donnés	42
Acquisitions temporaires	42
Instruments d'entités liées	43
<b>Détermination et ventilation des sommes distribuables</b>	<b>44</b>
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	45
<b>Inventaire des actifs et passifs</b>	<b>46</b>
<b>Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>50</b>
<b>Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>53</b>

<b>Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)</b>	<b>53</b>
<b>Synthèse de l'inventaire</b>	<b>54</b>
<b>Comptes annuels au 29/12/2023</b>	<b>55</b>

<b>Commercialisateur</b>	DÔM FINANCE
<b>Société de gestion</b>	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS.
<b>Dépositaire et Conservateur</b>	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
<b>Centralisateur</b>	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
<b>Commissaire aux comptes</b>	CONSTANTIN Associés 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine . Représenté par Monsieur Stéphane COLLAS

## Informations concernant les placements et la gestion

### Classification :

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

### Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

### Objectif de gestion :

L'OPCVM a pour objectif de gestion d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice EURO MTS 1-3 ans, sur la durée de placement recommandée.

### Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est l'EURO MTS 1-3 ans, cours de clôture. Il représente le cours d'un panier d'emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixe et liquide, d'une durée résiduelle de 1 à 3 années. Il est calculé en tenant compte du réinvestissement des coupons.

Pour info, calculé par London Stock Exchange, l'indice Euro MTS 1-3 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales obligations gouvernementales de la zone Euro. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.lseg.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, LSE Group n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation à posteriori. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

### Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement du fonds consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille composé de titres de créances (obligations classiques, convertibles ou échangeables) émis par des entités privées ou publiques et libellés en Euro.

En outre, le fonds interviendra sur le marché obligataire de gré à gré pour réaliser des opérations d'achat et de ventes de lignes obligataires. Un des moteurs de performance consistera à acheter des titres obligataires sur les marchés Euronext afin de constituer progressivement des lignes suffisantes pour les revendre sur le marché de gré à gré. Ainsi, les titres obligataires sont en général achetés dans le bas de la fourchette pour être revendus au prix du marché de gré à gré.

La sélection des titres suit une démarche de sélection, valeur par valeur, dite de « bond picking » et se fait à partir des analyses développées par les équipes de DÔM Finance. Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les rendements actuariels offerts comparés à la valeur intrinsèque des titres.

L'OPCVM s'expose aux instruments de taux entre 80% et 100% de l'actif. Il est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -1 et + 4. La durée moyenne sera comprise entre 0 et 4 ans.

L'OPCVM s'autorise à s'exposer, en direct ou accessoirement via des OPCVM et/ou FIA, dans des obligations libellées en euro, d'émetteurs de l'OCDE, souverains, publics et privés.

Les obligations et autres titres de créance sont de toute qualité de signature : Investment Grade, spéculatif, non noté.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en

interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

Par ailleurs, le fonds s'autorise à opérer sur le marché des obligations convertibles libellées en euro, lorsqu'elles offrent un rendement performant. Ces dernières seront toujours vendues avant l'échéance finale.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou Européens conformes à la Directive. Qu'ils soient obligataires, investis en obligations convertibles ou actions, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité de la gestion dont les critères sont :

- liquidité, sécurité pour la partie monétaire
- volatilité de la valeur liquidative, capacité du gérant à être régulier dans la performance, talent du gérant reconnaissance par ses pairs, nominations aux grands prix) et track record pour les autres fonds - de manière générale : la qualité de la société de gestion

L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et l'exposition au risque de change sont accessoires.

L'utilisation des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés français et/ou étrangers est effectuée uniquement dans un but de couverture sur le risque de taux. Compte tenu de l'objectif de cet OPCVM, l'utilisation des contrats financiers n'entraînera pas de surexposition de l'OPCVM au-delà de l'actif.

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG et relève de l'article 6 du règlement « Disclosure », autrement dit Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

#### **Prise en compte des principales incidences négatives**

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité régit les exigences de transparence concernant l'intégration et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, ainsi que la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Conformément à l'article 6 du règlement SFDR, le fonds ne privilégie pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou ne vise pas un objectif particulier en matière de durabilité.

#### **Taxonomie**

Le compartiment peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, mais les investissements sous-jacents n'ont pas d'objectif de prise en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### **Actifs (hors dérivés intégrés)**

1. Actions :

Le fonds n'investit pas en direct dans les actions.

2. Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le fonds sera investi principalement en direct dans des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, d'émetteurs de l'OCDE, souverains, publics et privés, incluant les titres subordonnés comme des TSDR ou des TSDI.

Le FCP sera essentiellement investi en obligations du secteur privé.

Le fonds sera géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de -1 à + 4. La durée moyenne sera comprise entre 0 et 4 ans.

#### **Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA :**

L'OPCVM peut détenir :

Il peut détenir jusqu'à 10% de son actif en autres OPCVM et/ou FIA français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE ou OPC autorisés à la commercialisation en France, ou FIA non professionnels uniquement répondant aux critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Tous ces OPCVM et/ou FIA investissent au maximum 10% de leurs actifs dans d'autres OPCVM et/ou FIA. Les OPCVM et/ou FIA français actions détenus sont investis principalement sur les marchés de l'OCDE. Les OPCVM et/ou FIA français de taux détenus sont investis en obligations, TCN, titres monétaires principalement sur les marchés de l'OCDE.

Tous les OPCVM et/ou FIA français mixtes sont autorisés.

Ces OPCVM et/ou FIA sont sélectionnés sur la base de leur historique de performance et de la notation qui leur est attribuée. Le gérant utilise ces OPCVM et/ou FIA pour répondre à des besoins d'investissement pour lesquels il considère qu'un OPCVM et/ou FIA répond plus précisément à son objectif que des titres en direct.

Ces OPCVM et/ou FIA pourront être des OPCVM et/ou FIA gérés par la société de gestion ou des fonds extérieurs sélectionnés sur leur profil et sur leur historique de performance.

**Instruments Financiers dérivés :**

a) Nature des marchés d'intervention :

-contrats financiers autorisés à termes ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré de la zone euro.

b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- Risque de taux, risque actions

c) Nature des interventions :

Dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif : il peut intervenir à titre de couverture exclusivement sur les instruments financiers autorisés à terme et/ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré, de taux et d'actions, français et/ou étrangers. Il n'y a pas de sur exposition au-delà de l'actif.

d) Nature des instruments utilisés :

- futures : Bund, OAT et BTP (contrats 10 ans) et BOBL (contrat 5 ans), SCHATZ (contrat 2 ans), Eurostoxx 50 et CAC40, ainsi que les contrats équivalents des autres marchés de taux et d'actions de la zone euro.

- options de taux et options sur indices boursiers

- opérations de swap de taux.

e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir principalement sur les contrats financiers autorisés à termes ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré de la zone euro et plus particulièrement l'EUREX (Allemagne), uniquement dans un but de couverture. La couverture sera réalisée ligne à ligne pour les grosses lignes. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds.

La couverture taux ne sera pas systématique et sera réalisée dans la limite de l'encours du portefeuille investi en obligations. La sensibilité du portefeuille sera de -1 à +4 laissant aux gérants la libre appréciation de la couverture. Il sera beaucoup moins couvert lorsque le gérant anticipe une baisse des taux et fortement couvert (donc peu sensible) lorsque le gérant anticipe une hausse des taux.

La couverture actions également ne sera pas systématique.

**Titres intégrant des dérivés et stratégie d'utilisation :**

a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

Risque de taux.

b) Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux,

c) Nature des instruments utilisés :

Le gérant peut investir dans des warrants, des certificats cotés sur les marchés réglementés des bons de souscription ou des titres équivalents intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles libellés en euros. Les obligations convertibles en actions ou titres assimilés sont décomposés de manière à tenir compte, d'une part, de la composante obligataire dans les calculs d'exposition sur les taux d'intérêt et sur les marchés de crédit et, d'autre part, de la partie optionnelle dans les calculs d'exposition sur les marchés d'actions.

La sélection des obligations convertibles s'effectuera après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente. Ces dernières seront toujours vendues avant l'échéance finale.

d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

**Dépôts :** Néant

**Liquidité :**

La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

**Emprunts d'espèces :** Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

**Acquisition et cession temporaire de titres :** Néant.

**Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FCP sont les suivants :

**Risque de perte en capital :** La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire :** Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations) et/ou sur la sélection des valeurs ou des OPCVM et/ou FIA. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs ou les OPCVM et/ou FIA les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

**Risque de taux :** Une partie du portefeuille peut être exposée en instruments de taux d'intérêt en direct ou via des OPCVM. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

La plage de sensibilité du FCP autorise la mise en place d'une sensibilité négative dans la limite de -1. En cas de sensibilité négative au risque de taux, une baisse des taux pourra faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque lié à l'utilisation de titres dits spéculatifs :** le fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de notation inférieure au rating A-3 ou BBB- de l'agence Standard & Poor's ou d'une notation équivalente d'une autre agence. Ainsi, l'utilisation de titres dits spéculatifs peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

#### **Risque lié aux obligations convertibles :**

Le FCP peut être exposé en direct ou via des OPCVM et/ou FIA en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, niveau des primes de risque sur les émetteurs, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution de la volatilité implicite de l'action sous-jacente de l'obligation convertible ou échangeable. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :** L'utilisation des instruments dérivés de change, actions, taux et indice peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse

**Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers de gré à gré conclus avec la même contrepartie, dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer une garantie au bénéfice de l'OPCVM.

A titre accessoire :

**Risque de change :** Le fonds peut être exposé au risque de change. Les titres ou OPCVM et/ou FIA sous-jacents peuvent être exposés à un risque de change par leur exposition à une ou plusieurs devises hors euro. Il s'agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de marché actions Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

#### **Tous souscripteurs**

Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

#### **Profil type de l'investisseur :**

Le Fonds est destiné à des investisseurs recherchant un OPCVM comportant une exposition à des instruments de taux de duration faible et de faible volatilité et, par conséquent de sensibilité moyenne aux variations de taux d'intérêt sur la durée de placement recommandée et dont la volatilité de la valeur liquidative est par conséquent moyenne et le profil de risque et de rendement assez faible.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 3 ans.

**Indications sur le régime fiscal :**

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.*
- *Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance- Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 17 décembre 2004.*
- *Date de création du Fonds : 24 décembre 2004*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Politique de gestion

### a. L'année 2024 : la hausse des marchés se poursuit grâce à l'assouplissement des politiques monétaires, à la vigueur de l'économie américaine et à l'essor des valeurs technologiques

Le scénario positif qui avait alimenté le fort rebond boursier de l'année 2023, basé sur la poursuite du recul de l'inflation, la résilience de l'économie en particulier aux USA et par l'anticipation du renversement du cycle monétaire des banques centrales s'est trouvé largement confirmé en 2024 et a porté les indices actions à de nouveaux records historiques.

Comme attendu, le rythme d'inflation a poursuivi sa décrue perdant environ 100 bps aux USA comme en zone euro, permettant aux banques centrales de baisser leurs taux directeurs dans les mêmes proportions : ainsi la BCE procédait à partir du mois de juin à 4 baisses de 25 bps de ses taux directeurs abaissant le taux de rémunération des dépôts de 4% à 3%.

La bonne surprise est venue de la croissance au total plus élevée que prévu grâce notamment aux USA où la conjonction d'un marché du travail robuste et d'une consommation toujours dynamique a permis une hausse du PIB de 2.8% en 2024 supérieure à celle de 2023 (2.5%) et aux anticipations des économistes (1.5%). La croissance chinoise a atteint son objectif de 5% tandis que la zone euro est restée en retrait, pénalisée par la morosité de ses 2 premières économies, l'Allemagne et la France.

En outre, les indices mondiaux ont, à des degrés divers, globalement profité de l'effet d'entraînement constitué par le boom des dépenses liées au développement de l'intelligence artificielle qui a favorisé l'envolée des profits de tous les acteurs de la chaîne de valeur aux USA et dans une moindre mesure en Europe (SAP par exemple, mais aussi les fournisseurs de systèmes électriques ou énergétiques comme Schneider, Legrand ou Siemens)

Pour autant, la trajectoire des indicateurs macroéconomiques majeurs a été loin d'être rectiligne et par conséquent celle des marchés a eu un profil accidenté.

Dans la lignée d'un mois de décembre 2023 très positif, les marchés actions entamaient l'année tambour battant, portés par les très bons résultats des entreprises accueillis souvent par des hausses impressionnantes à l'instar de celle de LVMH (+13% le jour de la publication) ou NVIDIA (+17%) et encouragés aussi bien par les discours de dirigeants le plus souvent optimistes que par des annonces de retour aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions d'un montant inédit en Europe. Cette envolée des indices (+8% en 2 mois) était d'autant plus remarquable qu'elle coïncidait avec une nette détérioration des marchés obligataires (+40 bps pour le Bund 10 ans) en lien avec un rebond de l'inflation et un réajustement brutal des anticipations concernant le timing et l'ampleur des baisses de taux attendues des banques centrales.

Ce découplage entre marchés actions et marchés obligataires s'interrompait en mars quand la FED confirmait la perspective de 3 baisses de taux de 25 bps en 2024, tout en relevant fortement sa prévision de croissance de l'économie américaine de 1.4% à 2.1% pour l'année en cours. Cette annonce, immédiatement suivie par celle de la baisse de ses taux par la Banque Nationale Suisse qui devenait la première des grandes banques centrales à initier un tel mouvement, provoquait immédiatement une forte détente des taux souverains et une nouvelle envolée des indices actions qui portait leur gain à plus de 12% pour le trimestre.

La suite de l'année allait s'avérer moins favorable.

Le mois d'avril voyait l'arrêt de cette séquence haussière de grande ampleur (débutée en octobre 2023) quand les investisseurs commencèrent à s'inquiéter du niveau de valorisation atteint par les marchés et de la nouvelle dégradation des marchés obligataires à la suite de statistiques américaines montrant la persistance de tensions sur le marché du travail et le maintien d'une inflation à un niveau (+3.5% en mars) toujours très au-dessus des objectifs de la FED. Le taux 2 ans américain bondissait de 35 bps pour toucher les 5% entraînant dans son sillage les taux européens. Les indices actions perdaient plus de 3% sur le mois.

Après un léger rebond au mois de mai, les indices européens subissaient en juin l'impact de la décision inconsidérée du Président Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale qui envoyait au tapis les actifs français, -7% pour le CAC40, -15% pour les banques, un spread OAT/Bund à 80 bps. Cette décision occultait l'annonce par la BCE de la première baisse de 25 bps de ses taux directeurs, annonce bien accueillie sur les obligations. L'eurostoxx50 perdait près de 2% et cette tendance négative se poursuivait en juillet à un rythme plus modéré malgré la nouvelle détente des taux des dettes souveraines.

Après un court mais intense épisode de volatilité au début du mois d'août (-7% en 3 séances), le Président de la FED J Powell remettait les marchés dans le sens de la hausse en faisant enfin l'annonce tant attendue, celle que le temps était venu de faire varier la politique monétaire et donc baisser les taux directeurs. Cette annonce se concrétisait dès la réunion de septembre par une baisse de 50 bps et la prévision de 50 bps supplémentaires avant la fin de l'année.

Les marchés européens connaissaient en octobre leur pire mois de l'année, handicapés par des publications de résultats de sociétés souvent sanctionnés dans de nombreux secteurs (Luxe, Tech, Automobile notamment), par un environnement macroéconomique toujours peu favorable – croissance atone, inflation collante - et par un contexte politique tendu à l'approche de l'élection présidentielle américaine. L'atonie de la conjoncture aurait pu profiter aux marchés obligataires, d'autant que la BCE procédait à la troisième baisse de

ses taux directeurs de l'année. Mais l'envolée des taux longs aux USA, montant pour le 10 ans de 3.60% à 4.30% dans la perspective de la victoire de D.Trump et de son programme susceptible de relancer l'inflation par l'augmentation des tarifs douaniers et de creuser

encore plus les déficits publics, contaminait les taux européens qui se tendaient fortement particulièrement dans leur partie longue (Bund 10 ans + 27bps, OAT +21bps), Le mois de novembre ne permettait pas aux actions européennes de renverser la tendance malgré le rebond des marchés obligataires dans un contexte macroéconomique toujours déprimé en zone euro.

Le mois de décembre voyait la poursuite du découplage entre actions et obligations, mais cette fois en faveur des actions qui bénéficiaient des records enregistrés à Wall Street et d'annonces en Chine d'un plan de relance. A l'inverse, dans un contexte de rebond de l'inflation aux USA et de déclarations plus restrictives des dirigeants des banques centrales,

les taux se tendaient de nouveau aux USA avec un 10 ans à 4.60% contre 4.15% et en Europe 2.40% contre 2.10% pour le 10 ans allemand.

Au total, bilan de l'année « globalement positif » pour les marchés européens avec un Eurostoxx50 qui progresse de plus de 8% mais termine l'année en dessous de ses niveaux de fin mars et très en retard par rapport aux marchés américains. Repli de 3% environ des marchés obligataires avec un taux 10 ans allemand qui se tend de 35 bps.

A noter enfin la nette sous performance des actifs français qui perdent en quelques mois la prime que leur valaient des décennies de stabilité des institutions.

### **b. Stratégie d'investissement**

Dans le contexte décrit précédemment, le fonds DOM CAPI a tiré parti de la baisse des taux d'intérêt initiée par les banques centrales, en augmentant sensiblement sa sensibilité, passant de 1,85 % à 3,07 %. En effet, les obligations à taux variables arrivant à échéance ont été réinvesties dans des échéances plus longues à taux fixe et de qualité IG.

Par ailleurs, pour accroître la rentabilité, nous avons réalisé des achats et des ventes sur le marché primaire, qui a été particulièrement dynamique au cours de l'année. Il est à noter que les primes de risque sont restées relativement stables en 2024.

Pour le début de l'année prochaine, nous resterons attentifs aux taux d'intérêt, en raison des incertitudes politiques et géopolitiques, ce qui pourrait se traduire par un retour vers des signatures de haute qualité.

### **c. Perspectives 2025 : vers un rattrapage des actions européennes**

L'année 2024 aura en fait été une année contrastée pour les actions européennes qui ont certes progressé mais beaucoup moins que leurs homologues américaines qui ont concentré l'essentiel des flux internationaux d'investissement, au point d'alimenter l'idée d'un véritable décrochage.

Plusieurs facteurs vont dans le sens d'un rattrapage en 2025 :

Le facteur macroéconomique tout d'abord va jouer en faveur de l'Europe. Certes, la croissance globale restera supérieure aux USA, mais le différentiel – actuellement de 1.7% - devrait sensiblement se réduire. La consommation des ménages américains, premier moteur de la croissance, va se trouver freinée par le ralentissement des salaires, l'épuisement de leur épargne, le maintien de taux d'intérêt élevés qui pénalisent le crédit. L'incertitude entourant la politique économique de la nouvelle administration, l'éventuel rebond de l'inflation avec la hausse des tarifs douaniers, l'ampleur des déficits budgétaires sont susceptibles de freiner l'activité. A l'inverse, l'économie européenne est en position de bénéficier de gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs grâce au ralentissement de l'inflation, d'un rebond des exportations notamment grâce au plan de relance en Chine, d'un sursaut de l'activité en Allemagne avec un plan de relance budgétaire après les élections du 23 février.

En outre, la Banque centrale européenne semble disposer de marges de manœuvre plus importantes que celles de la FED et devrait baisser ses taux directeurs d'une centaine de points de base contre seulement 25 pour la FED. Le différentiel de taux, courts comme longs, devrait ainsi s'accroître et entraîner la dépréciation de l'euro face au dollar, dépréciation compensant au moins en partie l'éventuel relèvement des tarifs douaniers.

Mentionnons également le facteur géopolitique : les valeurs européennes sont pénalisées depuis 3 ans par une prime de risque liée à la guerre d'agression en Ukraine. Toute avancée dans le sens de négociations de paix, au moment où les belligérants semblent épuiser leur forces, réduirait cette prime de risque et revaloriserait mécaniquement les marchés.

Reste l'essentiel, l'écart de valorisation qui se situe à des niveaux historiquement élevés avec un PER moyen des actions européennes de 13.5 contre 18 aux USA. De nombreux secteurs semblent particulièrement attractifs en Europe relativement aux USA : le secteur bancaire qui conjugue rentabilité en hausse, faible valorisation et rendement élevé, le secteur de la Tech ou celui de la pharmacie très décotés, le secteur de l'énergie ou encore celui du Luxe redevenu abordable. Et, la dynamique des profits susceptible d'entraîner les indices est beaucoup plus large en Europe qu'aux USA où elle repose sur un petit nombre de valeurs, principalement les grands noms de la Tech lesquels voient leur rythme de croissance ralentir.

Ainsi, les actions européennes devraient bénéficier d'une réorientation des flux d'investissement internationaux. Elles profiteront de leur dynamique propre indépendante de l'évolution des taux longs. Ces derniers ne devraient pas beaucoup s'éloigner des niveaux actuels, les facteurs positifs – baisse des taux courts, poursuite de la désinflation – étant neutralisés par l'impact de l'accroissement des besoins de financement induit notamment par les déficits structurels, la transition énergétique et les nécessités d'augmenter les budgets de Défense et plus ponctuellement par les plans de relance allemands.

**Performances du fonds**

Le fonds a comme indice de référence l'EURO MTS 1-3 ans.

	Dom Capi	Indice EUR MTS 1-3 ans	Différence
2024	+4.40%	+3.17%	+1.23%
Création*	+30.38%	+32.29%	-1.91%
Annualisé	+1.33%	+1.41%	-0.08%

\*le 31/12/2004

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.

**Les principaux mouvements sur l'année**

A l'achat :

09/04/2024	XS2802891833	PORSCHE MTN 24/29	1 989 520,00
29/05/2024	FR001400QJ13	LVMH 3,5%24-051034	1 592 576,00
18/04/2024	XS2809271047	GIS 3.85 04/23/34	1 495 110,00
26/02/2024	XS2776889995	HONEYW. INTL 24/30	1 324 682,08
02/01/2024	FR001400N3I5	BFCM 4,375%24-110134 EMTN	1 291 134,00

A la vente :

10/04/2024	XS2802891833	PORSCHE MTN 24/29	1 995 200,00
29/07/2024	FR0013433992	FONCIERE VERTE 4,5%19-180725	1 577 524,32
19/04/2024	XS2809271047	GIS 3.85 04/23/34	1 495 500,00
05/01/2024	XS2745725155	VOLKSWAGEN LEASING 24/28	1 102 420,00
27/02/2024	XS2776889995	HONEYW. INTL 24/30	828 085,30

**Informations relatives aux instruments financiers du groupe**

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 31 décembre 2024, le fonds Dom Capi détenait 9.75 % de son actif net dans les OPC émis par la société de gestion.

**Droits de vote**

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

**Procédure de choix des intermédiaires**

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Annuellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

**Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)**

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

**Règlement SFDR**

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**Rapport sur les frais d'intermédiation**

DÔM Finance n'est pas tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2024 un montant inférieur à 500 000

**Risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

**11/ Changement intervenu au cours de l'exercice**

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

**12/ Rémunération**

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs du FIA que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 27 personnes à fin 2024, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 740 K€ sur l'année 2024.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 70 K€ sur l'année 2024.

**Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 29 personnes**

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2024	3 740 K€	70 k€	29

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2024 (fixes et variables)	2 713 k€	16	1 598 k€	10

**Utilisation d'instruments financiers dérivés**

Le FCP Dom Capi intervient sur les futures et options des marchés de taux sur un marché réglementé, à des fins de couverture. L'utilisation d'instruments financiers dérivés n'a pas pour objet d'augmenter l'exposition globale du portefeuille.

Au 31 décembre 2024, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés (Futures) se montait à 0.96 %.

**Techniques de gestion efficaces du portefeuille**

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille

**Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR**

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

**Situation Guerre en Ukraine**

Dans le cadre de la situation russo-ukrainienne, nous n'avons eu aucune exposition aux actifs russes, biélorusses et ukrainiens dans les fonds gérés par Dôm Finance.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés  
5 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## DÔM CAPI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch  
75017 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP DÔM CAPI,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM CAPI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Île-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
S72 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

**Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 05 juin 2025

Paris La Défense, le 05 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

## COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

# BILAN

## Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A) <sup>(1)</sup></b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) <sup>(1)</sup></b>	<b>1 670 481,20</b>	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 670 481,20	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) <sup>(1)</sup></b>	<b>35 710 587,71</b>	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	35 710 587,71	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>4 077 978,65</b>	-
OPCVM	4 077 978,65	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>9 270,00</b>	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>41 468 317,56</b>	-
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>41 538,80</b>	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>388 109,13</b>	-
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>429 647,93</b>	-
<b>Total Actif I + II</b>	<b>41 897 965,49</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

**BILAN**

## Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	40 057 735,55	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1 764 942,43	-
<b>Capitaux propres I</b>	<b>41 822 677,98</b>	-
<b>Passifs de financement II <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II) <sup>(1)</sup></b>	-	-
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>9 270,00</b>	-
<b>Emprunts</b>	-	-
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	-	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	<b>9 270,00</b>	-
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>66 017,51</b>	-
<b>Concours bancaires</b>	-	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>66 017,51</b>	-
<b>Total Passifs: I + II + III + IV</b>	<b>41 897 965,49</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

# COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	1 686 091,41	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC <sup>(1)</sup>	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	41 550,07	-
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>1 727 641,48</b>	-
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-160,14	-
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-160,14</b>	-
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 727 481,34</b>	-
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-711 122,88	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-711 122,88</b>	-
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation</b> <b>C = A - B</b>	<b>1 016 358,46</b>	-
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>51 168,68</b>	-
<b>Sous-total revenus nets I = C + D</b>	<b>1 067 527,14</b>	-

<sup>(1)</sup> Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	145 500,73	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 491,64	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>144 009,09</b>	<b>-</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>3 200,77</b>	<b>-</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>147 209,86</b>	<b>-</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	495 808,46	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>495 808,46</b>	<b>-</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>54 396,97</b>	<b>-</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>550 205,43</b>	<b>-</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III - IV - V</b>	<b>1 764 942,43</b>	<b>-</b>

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## ANNEXE



## STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

### Objectif de gestion :

L'OPCVM a pour objectif de gestion d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice EURO MTS 1-3 ans, sur la durée de placement recommandée.

## TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net total</b>	<b>41 822 677,98</b>	36 631 865,11	52 886 646,34	61 228 158,62	51 214 141,70
	<b>31/12/2024</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>PARTS CAPITALISABLE</b>					
<b>FR0010135327</b>					
Actif net	<b>41 822 677,98</b>	36 631 865,11	52 886 646,34	61 228 158,62	51 214 141,70
Nombre de parts ou actions	<b>320 755,00</b>	293 322	440 224	485,781	411 608
Valeur liquidative unitaire	<b>130,38</b>	124,88	120,13	126,04	124,42
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup>	<b>3,77</b>	-0,74	1,38	1,42	-0,19

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

## RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (*Règlement ANC 2020-07 modifié*)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

#### **Méthode d'évaluation**

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

#### **Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :**

- 1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
- 2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilés françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

#### **Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :**

Les OPCVM/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Les instruments financiers à terme :**

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

#### **Opérations d'échange (swaps) :**

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés et de la créance correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Emprunts d'espèces :** - Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

**Devises :** Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### **Modalités pratiques**

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

#### **Méthode de comptabilisation :**

Comptabilisation des revenus :

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille :

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

#### **Swing pricing :**

La société de gestion a mis en place, à compter de la valeur liquidative en date du 8 janvier 2024, une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs sortants lors de mouvements de rachats massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts

du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

### Devise de comptabilité

Euro.

### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

### Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Le résultat net inclut :

- Les revenus nets (poche 1)
- Les plus ou moins-values réalisées nettes de frais (poche 2)
- Les plus ou moins-values latentes (poche 3)
- Les acomptes sur dividendes sur chacune des 3 poches précédentes (poche 4).

La société de gestion décide de la répartition des résultats.

**Capitalisation pure** : Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

## EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>36 631 865,11</b>	-
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) <sup>(1)</sup>	14 890 022,08	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 355 385,22	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 016 358,46	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	144 009,09	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	495 808,46	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>41 822 677,98</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

### PARTS CAPITALISABLE

<b>FR0010135327</b>	<b>En parts ou actions</b>	<b>En montant</b>
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	116 485	14 890 022,08
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-89 052	-11 355 385,22
<b>Solde net des souscriptions/rachats</b>	<b>27 433</b>	<b>3 534 636,86</b>
<b>PARTS CAPITALISABLE</b>		<b>En montant</b>
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
<b>Total des commissions acquises</b>		<b>-</b>

## VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010135327	PARTS CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	41 822 677,98	320 755	130,38

## EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>Total</b>	-	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	783,42	-	783,42	-	-	783,42
Belgique	479,75	-	-	479,75	479,75	-
Allemagne	407,31	-	407,31	-	407,31	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 670,48</b>	<b>-</b>	<b>1 190,73</b>	<b>479,75</b>	<b>887,06</b>	<b>783,42</b>

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	<b>35 710,59</b>	27 754,01	7 956,58	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	<b>388,11</b>	-	-	-	388,11
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	<b>N/A</b>	400,32	-	-	-
Options	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Swaps	<b>N/A</b>	-	-	-	-
Autres instruments financiers	<b>N/A</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>N/A</b>	<b>28 154,33</b>	<b>7 956,58</b>	<b>-</b>	<b>388,11</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité

Exprimés en milliers d'EUR	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	3 198,66	1 235,78	1 392,92	9 543,57	5 499,28	9 104,45	5 735,93
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	388,11	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	-	-	-	-	-	400,32	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 586,77</b>	<b>1 235,78</b>	<b>1 392,92</b>	<b>9 543,57</b>	<b>5 499,28</b>	<b>9 504,77</b>	<b>5 735,93</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Devise 01</b> +/-	<b>Devise 02</b> +/-	<b>Devise 03</b> +/-	<b>Devise 04</b> +/-	<b>Autres devises</b> +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-

## Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	<b>Invest. Grade +/-</b>	<b>Non Invest. Grade +/-</b>	<b>Non notés +/-</b>
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	407,31	479,75	783,42
Obligations et valeurs assimilées	19 844,55	8 714,49	7 151,55
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>20 251,86</b>	<b>9 194,24</b>	<b>7 934,97</b>

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux <sup>(1)</sup> dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

<sup>(1)</sup> *les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.*

*Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées ( mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie ).*

*Les acquisitions temporaires sont exclues.*

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	<b>Valeur actuelle constitutive d'une créance</b>	<b>Valeur actuelle constitutive d'une dette</b>
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

## AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
<b>Créances</b>	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	35 250,00
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	6 288,80
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	-
<b>Total des créances</b>	<b>41 538,80</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-66 017,51
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-
<b>Total des dettes</b>	<b>-66 017,51</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>-24 478,71</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

### **Frais de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion externes à la société de gestion : ces frais (commissaire aux comptes, dépositaire, valorisateur comptable, etc...) sont pris en charge par la société de gestion et ne sont pas prélevés dans le fonds.

Aux frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Part « C »
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	1.794 % TTC taux maximum
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

**PARTS CAPITALISABLE**

<b>FR0010135327</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	711 122,88
Frais fixes en % actuel	1,79
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
<b>Garanties reçues</b>	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
<b>Garanties données</b>	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	-
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	-
<b>Autres engagements hors-bilan</b>	-
<b>Total</b>	-

## Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

## Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>			
	FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	2 458 586,70
	FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	566 920,00
	FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	878 117,50
<b>Total</b>			<b>3 903 624,20</b>

## DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Revenus nets</b>	<b>1 067 527,14</b>	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 067 527,14</b>	-
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 067 527,14</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

### PARTS CAPITALISABLE

FR0010135327	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 067 527,14	-
<b>Total</b>	<b>1 067 527,14</b>	-
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>147 209,86</b>	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>147 209,86</b>	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>147 209,86</b>	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

### PARTS CAPITALISABLE

FR0010135327	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	147 209,86	-
<b>Total</b>	<b>147 209,86</b>	-
<b>(*) Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

\* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

## INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

### Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Obligations</b>			<b>37 381 068,91</b>	<b>89,38</b>
<b>Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé</b>			<b>1 670 481,20</b>	<b>3,99</b>
Aérospatiale et défense			783 420,00	1,87
FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2028	EUR	33 000	783 420,00	1,87
Banques			479 748,54	1,15
FORTIS BANQUE SA FRN PERPETUAL CV	EUR	500 000	479 748,54	1,15
Voyage et tourisme			407 312,66	0,97
TUI AG CV 5.0% 16/04/2028	EUR	400 000	407 312,66	0,97
<b>Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>35 710 587,71</b>	<b>85,39</b>
Assurance services complets			1 861 623,78	4,45
AXA SA TF/TV PERPETUAL	EUR	200 000	192 779,67	0,46
AXA TF/TV SUB PERP	EUR	1 286 000	1 266 332,84	3,03
BNP PARIBAS TF/TV PERPETUAL	EUR	400 000	402 511,27	0,96
Assurance vie			543 336,80	1,30
CNPASSURANCETF/TVTSSPERP	EUR	200 000	198 472,72	0,47
CNP ASSUR TF/TV TSDI PERP	EUR	353 000	344 864,08	0,83
Audiovisuel et divertissements			402 010,79	0,96
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23/10/2031	EUR	400 000	402 010,79	0,96
Banques			5 706 934,05	13,65
BANCO COMERC PORTUGUES VAR 12/02/2027	EUR	300 000	297 420,15	0,71
BANQUE FED CRED MUTUEL 4.375% 11/01/2034	EUR	400 000	418 461,49	1,00
BNP PARIBAS 2.375% 17/02/2025	EUR	300 000	305 777,98	0,73
BPCE SA 2.25% 12/03/2025	EUR	400 000	406 539,29	0,97
BPCE SA 3.1% 17/02//2027	EUR	265 826	264 972,50	0,63
BPCE SA 3.85% 25/06/2026	EUR	257 000	259 720,49	0,62
BPCE SA 3% 19/07/2026	EUR	900 357	903 162,20	2,16
CFCM NORD EUROPE 2.75% 27/04/2027	EUR	141 000	140 599,70	0,34
COMMERZBAK AG VAR 24/03/2026	EUR	300 000	300 130,85	0,72
CREDIT AGRICOLE SA 2.5% 22/12/2026	EUR	272 000	269 778,67	0,65
CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 14/04/2025	EUR	816 284	819 837,23	1,96
CREDIT AGRICOLE SA 2.70% 15/07/2025	EUR	380 494	381 852,20	0,91
CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27/04/2026	EUR	139 766	140 061,79	0,33
CREDIT AGRICOLE SA 3.00% 21/12/2025	EUR	2 060	2 066,87	0,01
CREDIT AGRICOLE SA 3% 02/02/2025	EUR	286 465	287 778,26	0,69
KLESIA PREVOYANCE 5.375% 08/12/2026	EUR	500 000	508 774,38	1,22

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Biotechnologie			182 639,17	0,44
GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15/10/2028	EUR	200 000	182 639,17	0,44
Chimie de base			521 203,93	1,25
LINDE PLC 3.2% 14/02/2031	EUR	500 000	521 203,93	1,25
Composants électriques			957 553,29	2,29
ALSTOM SA VAR PREP 31/12/2099	EUR	400 000	428 118,97	1,02
NEXANS SA 4.25% 11/03/2030	EUR	500 000	529 434,32	1,27
Composants et équipements électriques			292 498,25	0,70
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	EUR	300 000	292 498,25	0,70
Construction lourde			723 981,99	1,73
WEBUILD SPA 5.375% 20/06/2029	EUR	667 000	723 981,99	1,73
Défense			508 209,18	1,22
THALES SA 4% 18/10/2025	EUR	500 000	508 209,18	1,22
Eau			432 160,66	1,03
ORANO SA 5.375% 15/05/2027	EUR	400 000	432 160,66	1,03
Électricité conventionnelle			952 384,53	2,28
DRAX FINCO PLC 5.875% 15/04/2029	EUR	400 000	427 078,68	1,02
EDF TF/TV PERPETUAL	EUR	500 000	525 305,85	1,26
Équipements de technologie de production			302 899,48	0,72
ASML HOLDING NV 3.5% 06/12/2025	EUR	300 000	302 899,48	0,72
Équipements et services pétroliers			720 568,06	1,72
CGG SA 7.75% 01/04/2027	EUR	300 000	304 626,50	0,73
TECHNIPFMC PLC VAR 30/06/2025	EUR	400 000	415 941,56	0,99
État			3 428 890,62	8,20
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.50% 15/02/2025	EUR	1 200 000	1 202 619,08	2,88
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.6% 15/08/2033	EUR	1 000 000	1 032 433,84	2,47
FRANCE 0% 25/02/2025	EUR	1 000 000	995 950,00	2,38
FRANCE 1% 25/11/2025	EUR	200 000	197 887,70	0,47
Expert en finance			3 886 773,13	9,29
AFFLELOU SAS 4.25% 19/05/2026	EUR	300 000	302 002,33	0,72
CA AUTOBANK SPA IE FRN 18/07/2027	EUR	500 000	505 891,33	1,21
COCA COLA HBC FINANCE BV 3.125% 20/11/2032	EUR	500 000	498 503,56	1,19
ETABLISSEMENTS ORIA 8% 16/08/2028	EUR	500 000	530 571,94	1,27
FONCIERE DES ASS 5% 30/06/2026	EUR	150 000	150 359,47	0,36
JOHN DEERE CAPITAL CORP 3.45% 16/07/2032	EUR	500 000	521 186,51	1,25
KAPLA HOLDING SAS TF 3.375% 15/12/2026	EUR	500 000	497 478,75	1,19
NOVA ALEXANDRE III SAS FRN 15/07/2029	EUR	400 000	395 668,44	0,94
QUATRIM 8.5% PIK 15/01/2027	EUR	799 291	485 110,80	1,16
Fer et acier			397 479,18	0,95
ARCELORMITTAL SA 3.125% 13/12/2028	EUR	400 000	397 479,18	0,95

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fournisseurs industriels			410 008,91	0,98
ELIS SA 2.875% 15/02/2026	EUR	400 000	410 008,91	0,98
Habillement et accessoires			622 302,08	1,49
LVMH MOET HENNESSY VUITT 3.5% 05/10/2034	EUR	600 000	622 302,08	1,49
Industries diversifiées			2 742 738,12	6,56
BIRD AM 9% 30/11/2026	EUR	400 000	92 000,00	0,22
BIRD AM VAR 13/09/2026	EUR	100 000	23 000,00	0,05
HONEYWELL INTERNATIONAL 3.375% 01/03/2030	EUR	500 000	521 559,73	1,25
ITM ENTERPRISES SASU 5.75% 22/07/2029	EUR	500 000	546 671,58	1,31
OEP FINISH BIDCO OY FRN 22/07/2027	EUR	300 000	301 519,61	0,72
SKILL BIDCO APS FRN 02/03/2028	EUR	311 379	325 939,84	0,78
TAP SA 5.125% 15/11/2029	EUR	900 000	932 047,36	2,23
Jeux de hasard et d'argent			931 053,76	2,23
LA FRANCAISE DES JEUX SA 3.0% 21/11/2030	EUR	500 000	496 372,12	1,19
LOTTOMATICA SPA/ROMA 5.375% 01/06/2030	EUR	416 000	434 681,64	1,04
Matériaux et accessoires de construction			504 458,49	1,21
KINGSPAN SEC IRELAND DAC 3.50% 31/10/2031	EUR	500 000	504 458,49	1,21
Participation et promotion immobilières			983 793,32	2,35
LA FONCIERE VERTE 7.50% 31/07/2030	EUR	900 000	939 793,32	2,25
REALITES SA VAR PERPETUAL	EUR	400 000	44 000,00	0,10
Pharmacie			293 910,38	0,70
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	EUR	300 000	293 910,38	0,70
Réassurance			202 447,34	0,48
SCOR SE VAR 05/06/2047	EUR	200 000	202 447,34	0,48
Service de vente et de restauration			404 668,00	0,97
ELIOR PARTICIPAT 3.75% 15/07/2026	EUR	400 000	404 668,00	0,97
Services immobiliers			1 265 780,07	3,03
CIE DE PHALSBOURG 5% 27/03/2029	EUR	800 000	423 515,56	1,01
FONCIERE EPILOG 4.35% 31/01/2027	EUR	100 000	93 199,24	0,23
PRIAMS 4.9% 26/07/2026	EUR	750 000	749 065,27	1,79
Services informatiques			770 632,50	1,84
ALMAVIVA 5% 30/10/2030	EUR	750 000	770 632,50	1,84
Services multiples aux collectivités			508 060,07	1,21
IREN SPA 3.625% 23/09/2033	EUR	500 000	508 060,07	1,21
Service traitement et d'élimination des déchets			533 147,78	1,27
PAPREC HOLDING SA 6.50% 17/11/2027	EUR	500 000	533 147,78	1,27
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			604 682,89	1,45
TOTAL SA VAR PERP	EUR	600 000	604 682,89	1,45
Transport maritime			1 174 710,41	2,81
TOUAX SCA 6.70% 28/06/2027	EUR	1 200 000	1 174 710,41	2,81

<b>Instruments</b>	<b>Devise</b>	<b>Quantité</b>	<b>Montant</b>	<b>%AN</b>
Véhicules commerciaux et camions			1 233 916,95	2,95
OCEA SA VAR PERP	EUR	1 200 000	1 233 916,95	2,95
Voyage et tourisme			703 129,75	1,68
TUI CRUISES GMBH 5% 15/05/2030	EUR	375 000	383 358,75	0,92
TUI CRUISES GMBH 6.25% 15/04/2029	EUR	300 000	319 771,00	0,76
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>4 077 978,65</b>	<b>9,75</b>
<b>OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>4 077 978,65</b>	<b>9,75</b>
DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	EUR	17 385	2 458 586,70	5,88
DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	EUR	4 000	566 920,00	1,35
DOM PATRIMOINE I	EUR	7,71	878 117,50	2,10
PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	EUR	35 025	174 354,45	0,42
<b>Total</b>			<b>41 459 047,56</b>	<b>99,13</b>

## INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

### Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
EURO BUND 0325	3	-	9 270,00	400 320,00
<b>Sous total</b>		-	<b>9 270,00</b>	<b>400 320,00</b>
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	<b>9 270,00</b>	<b>400 320,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	Devises à recevoir (+)	Devises à livrer (-)	
-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-	-

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Options</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Swaps</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		-	-	-	
<b>Total</b>		-	-	-	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	<b>41 459 047,56</b>
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-9 270,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	<b>-</b>
<b>Autres actifs (+)</b>	<b>438 917,93</b>
<b>Autres passifs (-)</b>	<b>-66 017,51</b>
<b>Total = actif net</b>	<b>41 822 677,98</b>

**COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023**



# comptes annuels

# BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>34 705 034,96</b>	<b>51 486 730,56</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	31 371 465,63	47 795 996,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 333 569,33	3 595 333,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	95 400,00
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>46 125,00</b>	<b>74 962,70</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	46 125,00	74 962,70
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 341 039,77</b>	<b>1 492 316,68</b>
Liquidités	2 341 039,77	1 492 316,68
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>37 092 199,73</b>	<b>53 054 009,94</b>

# BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	36 848 313,57	52 279 556,65
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 229 432,88	-551 657,07
• Résultat de l'exercice	1 012 984,42	1 158 746,76
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>36 631 865,11</b>	<b>52 886 646,34</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	<b>95 400,00</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	95 400,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>460 334,62</b>	<b>71 963,60</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	460 334,62	71 963,60
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>37 092 199,73</b>	<b>53 054 009,94</b>

# HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	4 423 400,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 682,45	661,35
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 912 577,76	2 105 409,19
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 923 260,21</b>	<b>2 106 070,54</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5 109,28	-5 650,10
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-5 109,28</b>	<b>-5 650,10</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 918 150,93</b>	<b>2 100 420,44</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-704 784,26	-906 490,10
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 213 366,67</b>	<b>1 193 930,34</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-200 382,25	-35 183,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>1 012 984,42</b>	<b>1 158 746,76</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## **Règles d'évaluation des actifs**

### **Méthode d'évaluation**

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

#### **Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :**

1. Les actions et titres assimilées cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
2. Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilées françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

### **Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille**

Les Opvcvm/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

### **Les instruments financiers à terme**

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

### **Opérations d'échange (swaps)**

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Acquisitions temporaires de titres**

- Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle ;
- Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude ;
- Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution



Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème Part « C »
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	1,794 % TTC taux max
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	Néant

#### Devise de comptabilité

La comptabilité de l'Opc est effectuée en euro.

#### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement à intervenir : Néant.

#### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

#### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

#### Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Capitalisation intégrale des revenus.

# 2 évolutionactif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>52 886 646,34</b>	<b>61 228 158,62</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	3 214 669,49	21 565 703,21
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-21 077 441,60	-26 958 603,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	241 184,70	248 010,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 851 407,23	-1 480 571,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	157 800,00	809 900,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-63 780,00	-87 480,00
Frais de transaction	-3 935,57	-9 062,36
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 010 162,31	-3 632 609,25
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 209 545,50	-3 219 707,81
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 219 707,81	412 901,44
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-95 400,00	9 270,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	95 400,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	95 400,00	86 130,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 213 366,67	1 193 930,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>36 631 865,11</b>	<b>52 886 646,34</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	1 269 742,78	-
Obligations à taux fixe	23 219 356,58	-
Obligations à taux variable	6 882 366,27	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	23 647 830,15	5 491 893,53	2 233 829,72	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 341 039,77
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 607 669,81	4 861 979,87	16 717 721,89	3 272 384,66	4 913 797,27
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 341 039,77	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>46 125,00</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Coupons a recevoir		46 125,00
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>460 334,62</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats reglements differes		412 905,20
Frais provisionnes		47 429,42
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

**3.6. Capitaux propres**

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	26 157	3 214 669,49	173 059	21 077 441,60
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>1,64</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	<b>3 333 569,33</b>
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 012 984,42	1 158 746,76
<b>Total</b>	<b>1 012 984,42</b>	<b>1 158 746,76</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 012 984,42	1 158 746,76
<b>Total</b>	<b>1 012 984,42</b>	<b>1 158 746,76</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 229 432,88	-551 657,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-1 229 432,88</b>	<b>-551 657,07</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 229 432,88	-551 657,07
<b>Total</b>	<b>-1 229 432,88</b>	<b>-551 657,07</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actif net</b>	<b>36 631 865,11</b>	52 886 646,34	61 228 158,62	51 214 141,70	60 896 840,17
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>293 322</b>	440 224	485 781	411 608	495 183
<b>Valeur liquidative</b>	<b>124,88</b>	120,13	126,04	124,42	122,97
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	<b>-0,73</b>	1,37	1,42	-0,18	-1,18

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 24 décembre 2004

# 4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
XS2644410214	ABERTIS INFRAEST 4.125% 31/01/2028	PROPRE	400 000,00	420 395,40	EUR	1,15
FR0013477254	AIR FRANCE KLM 1.875% 16/01/2025	PROPRE	500 000,00	498 141,10	EUR	1,36
FR0013459435	AKUO ENERGY SAS 4% 22/11/2025	PROPRE	600 000,00	572 235,33	EUR	1,56
XS2403514479	ALMAVIVA THE ITALIAN INN 4.875% 30/10/2026	PROPRE	300 000,00	299 799,38	EUR	0,82
FR0010804500	AREVA 4.875% 23/09/2024	PROPRE	100 000,00	101 916,61	EUR	0,28
XS2631416950	ASML HOLDING NV 3.5% 06/12/2025	PROPRE	300 000,00	303 290,28	EUR	0,83
XS0207825364	AXA SA TF/TV PERPETUAL	PROPRE	200 000,00	182 556,89	EUR	0,50
XS0210434782	AXA TF/TV SUB PERP	PROPRE	1 286 000,00	1 109 100,13	EUR	3,03
PTBCPHOM0066	BANCO COMERC PORTUGUES VAR 12/02/2027	PROPRE	300 000,00	286 976,14	EUR	0,78
XS1045553812	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 2.625% 18/03/2024	PROPRE	300 000,00	305 466,27	EUR	0,83
FR0013424934	BIRD AM 5.25% 13/06/2024	PROPRE	100 000,00	98 332,05	EUR	0,27
FR001400LUN7	BIRD AM 9% 30/11/2026	PROPRE	400 000,00	407 864,26	EUR	1,11
FR0012633345	BPCE SA 2.25% 12/03/2025	PROPRE	400 000,00	400 459,28	EUR	1,09
FR0013179223	BPCE SA 3% 19/07/2026	PROPRE	900 357,00	892 141,83	EUR	2,44
FR0012401636	BPCE SA 3.1% 17/02/2027	PROPRE	15 826,00	15 542,86	EUR	0,04
FR0011952621	BPCE SA 3.85% 25/06/2026	PROPRE	257 000,00	257 790,42	EUR	0,70
XS2294186965	CAB 3.375% 01/02/2028	PROPRE	200 000,00	181 400,00	EUR	0,50
FR0012616894	CFCM NORD EUROPE 2.75% 27/04/2027	PROPRE	141 000,00	137 426,96	EUR	0,38
FR0013409265	CIE DE PHALSBOURG 5% 27/03/2024	PROPRE	800 000,00	530 891,67	EUR	1,45
XS2576245364	CIE DE SAINT GOBAIN FRN 18/07/2024	PROPRE	400 000,00	403 727,94	EUR	1,10
FR0013430725	CLARANOVA SADIR 6% 27/06/2024	PROPRE	800 000,00	825 281,44	EUR	2,25
FR0010167296	CNP ASSUR TF/TV TSDI PERP	PROPRE	353 000,00	315 013,92	EUR	0,86
FR0010167247	CNPASSURANCETF/TVTSSPERP	PROPRE	200 000,00	193 440,90	EUR	0,53
DE000CB0HRQ9	COMMERZBAK AG VAR 24/03/2026	PROPRE	300 000,00	289 962,05	EUR	0,79
XS1002121454	COOPERATIEVE RABOBANK UA VAR PERP	PROPRE	100 000,00	100 315,22	EUR	0,27

## DÔM CAPI

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013134897	CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27/04/2026	PROPRE	139 766,00	137 147,67	EUR	0,37
FR0013192762	CREDIT AGRICOLE SA 2.3% 24/10/2026	PROPRE	330 283,00	320 327,44	EUR	0,87
FR0013218849	CREDIT AGRICOLE SA 2.5% 22/12/2026	PROPRE	272 000,00	262 894,58	EUR	0,72
FR0012620367	CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 14/04/2025	PROPRE	816 284,00	808 629,65	EUR	2,21
FR0012737963	CREDIT AGRICOLE SA 2.70% 15/07/2025	PROPRE	380 494,00	376 517,67	EUR	1,03
FR0012395689	CREDIT AGRICOLE SA 3% 02/02/2025	PROPRE	36 465,00	36 203,34	EUR	0,10
FR0012304459	CREDIT AGRICOLE SA 3% 22/12/2024	PROPRE	106 263,00	105 581,75	EUR	0,29
FR0013030129	CREDIT AGRICOLE SA 3.00% 21/12/2025	PROPRE	2 060,00	2 021,63	EUR	0,01
FR0013173028	CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01/06/2026	PROPRE	400 000,00	408 968,13	EUR	1,12
FR001400CQP9	ETABLISSEMENTS ORIA 8% 16/08/2028	PROPRE	500 000,00	532 979,44	EUR	1,45
FR0013286028	FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2028	PROPRE	12 500,00	221 000,00	EUR	0,60
FI4000507132	FINNAIR OYJ 4.25% 19/05/2025	PROPRE	200 000,00	195 528,89	EUR	0,53
FR0014004BV0	FONCIERE DES ASS 5% 30/06/2026	PROPRE	150 000,00	146 028,22	EUR	0,40
BE0933899800	FORTIS BANQUE SA FRN PERPETUAL CV	PROPRE	500 000,00	431 219,78	EUR	1,18
XS1711989928	FUGRO NV CV 4.5% 02/11/2024	PROPRE	600 000,00	617 523,00	EUR	1,69
NO0010912801	GLOBAL AGRAJES SLU VAR 22/12/2025	PROPRE	540 000,00	547 616,88	EUR	1,49
FR0011896513	GROUPAMA SA VAR PERPETUAL	PROPRE	300 000,00	312 989,90	EUR	0,85
XS2295335413	IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	PROPRE	300 000,00	277 500,04	EUR	0,76
FR0013518420	ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	PROPRE	600 000,00	583 624,89	EUR	1,59
FR0012370872	IMERYS SA 2% 10/12/2024	PROPRE	400 000,00	392 920,59	EUR	1,07
XS2010034077	KAPLA HOLDING SAS TF 3.375% 15/12/2026	PROPRE	500 000,00	485 808,75	EUR	1,33
FR0013222551	KLESIA PREVOYANCE 5.375% 08/12/2026	PROPRE	500 000,00	502 469,15	EUR	1,37
FR0013433992	LA FONCIERE VERTE 4.5% 18/07/2025	PROPRE	1 575 000,00	1 592 441,06	EUR	4,35
XS2656537664	LEASYS SPA 4.5% 26/07/2026	PROPRE	400 000,00	415 250,03	EUR	1,13
XS1590067432	LOXAM SAS 6% 15/04/2025	PROPRE	2 135 000,00	1 081 613,54	EUR	2,95
NO0012702549	MULTITUDE SE FRN 21/12/2025	PROPRE	300 000,00	290 923,09	EUR	0,79
FR0013526332	OCEA SA VAR PERP	PROPRE	1 200 000,00	1 168 520,55	EUR	3,19
NO0012547274	OEP FINISH BIDCO OY FRN 22/07/2027	PROPRE	300 000,00	297 872,88	EUR	0,81
XS2332250708	ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	PROPRE	300 000,00	277 392,38	EUR	0,76
FR0014004QF1	PRIAMS 4.9% 26/07/2026	PROPRE	750 000,00	750 280,98	EUR	2,05

## DÔM CAPI

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2010039118	QUATRIM 5.875% 15/01/2024	PROPRE	900 000,00	769 224,00	EUR	2,10
FR0013424983	REALITES SA VAR PERPETUAL	PROPRE	400 000,00	411 002,74	EUR	1,12
FR0013428414	RENAULT SA 1.25% 24/06/2025	PROPRE	500 000,00	484 115,77	EUR	1,32
XS1819575066	ROLLS ROYCE PLC 0.875% 09/05/2024	PROPRE	500 000,00	497 111,90	EUR	1,36
XS1711584430	SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07/01/2025	PROPRE	600 000,00	606 595,40	EUR	1,66
NO0012826033	SKILL BIDCO APS FRN 02/03/2028	PROPRE	400 000,00	405 749,42	EUR	1,11
FR001400AO22	SOCIETE GENERALE VAR 30/05/2025	PROPRE	200 000,00	199 774,89	EUR	0,55
FR0013426376	SPIE SA 2.625% 18/06/2026	PROPRE	400 000,00	398 185,02	EUR	1,09
PTTAPDOM0005	TAP SGPS SA 5.625% 02/12/2024	PROPRE	700 000,00	696 382,75	EUR	1,90
XS1933828433	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPTUAL	PROPRE	400 000,00	412 137,20	EUR	1,13
XS2244837162	TEREOS FIN GROUP 7.5% 30/10/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 035 695,00	EUR	2,83
XS1935256369	TIM SPA 4% 11/04/2024	PROPRE	700 000,00	718 865,23	EUR	1,96
FR001400B140	TOUAX SCA 6.70% 28/06/2027	PROPRE	500 000,00	495 649,18	EUR	1,35
XS2352739184	VALLOUREC SA 8.5% 30/06/2026	PROPRE	800 000,00	820 053,33	EUR	2,24
XS2546459582	VATTENFALL AB FRN 18/04/2024	PROPRE	400 000,00	404 336,61	EUR	1,10
XS2271356201	WEBUILD SPA 5.875% 15/12/2025	PROPRE	300 000,00	307 322,96	EUR	0,84
<b>Total Obligation</b>				<b>31 371 465,63</b>		<b>85,64</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	PROPRE	17 655,00	2 364 710,70	EUR	6,46
FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	PROPRE	6,11	689 576,25	EUR	1,88
LU2486276541	PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	PROPRE	65 025,00	279 282,38	EUR	0,76
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>3 333 569,33</b>		<b>9,10</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>34 705 034,96</b>		<b>94,74</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-412 905,20	-412 905,20	EUR	-1,13
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 341 039,77	2 341 039,77	EUR	6,39
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>1 928 134,57</b>		<b>5,26</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-47 429,42	-47 429,42	EUR	-0,13
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-47 429,42</b>		<b>-0,13</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>1 880 705,15</b>		<b>5,13</b>

## DÔM CAPI

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Coupons</i>						
<i>Obligation</i>						
XS2010039118	QUATRIM 5.875% 01/24	ACHLIG	900,00	26 437,50	EUR	0,07
PTTAPDOM0005	TAP SA 5.625% 2024	ACHLIG	7,00	19 687,50	EUR	0,05
<i>Total Obligation</i>				<b>46 125,00</b>		<b>0,13</b>
<i>Total Coupons</i>				<b>46 125,00</b>		<b>0,13</b>
<b>Total DÔM CAPI</b>				<b>36 631 865,11</b>		<b>100,00</b>

